

## Saint-Constant appuie la déclaration universelle d'urgence climatique



**Saint-Constant, le 25 avril 2019** – Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est déroulée le mardi 16 avril dernier, la Ville de Saint-Constant a appuyé la « déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique de la Communauté métropolitaine de Montréal » sur la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre. En se joignant aux autres Villes ayant appuyé le document, Saint-Constant souhaite exercer une pression politique sur les instances supérieures afin d'engendrer un réel changement.

« Nous ne pouvons nier que nous vivons une période de changement climatique importante. L'hiver dernier a été particulièrement chaotique, influencé par des variations dans les précipitations et les températures. Nous devons donc agir collectivement pour les générations futures », explique Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant.

Cette déclaration de la Communauté métropolitaine de Montréal appelle à adopter rapidement les mesures du Plan métropolitain d'aménagement et de développement du Grand Montréal 2031 (PMAD) qui visent à freiner la hausse des émissions de gaz à effet de serre, notamment par la densification des milieux de vie, l'augmentation de l'utilisation du transport en commun et la protection des milieux naturels et agricoles.

### Plantation d'arbres à venir

La Ville prévoit le reboisement de certains secteurs touchés par l'agrigle du frêne. Une plantation d'arbres est notamment prévue dans le secteur des B. La Ville procèdera de plus à l'ajout d'arbres sur le site du nouveau Pavillon de la biodiversité et sur la rue Longtin, où d'importants travaux ont eu lieu.

– 30 –

**Source :** Service des communications  
Ville de Saint-Constant  
450 638-2010, poste 7460  
[communication@saint-constant.ca](mailto:communication@saint-constant.ca)